

INTRODUCTION

LA FRANCE ET LE MONDE

PAR

DANIEL COLARD (*)

Les trois sujets de cette rubrique sont très différents, mais ont occupé l'année 2004 et le champ des Relations internationales, la France attachant beaucoup d'intérêt à ces trois dossiers.

«La Francophonie, acteur des relations internationales», article de Béatrice Majza, maître de conférences à l'Université de Caen, a le grand mérite de retracer, à travers les sommets de l'Organisation, la montée en puissance d'un mouvement assez mal ou encore peu connu. Au sens institutionnel, la Francophonie rassemble une soixantaine d'Etats et de gouvernements qui ont décidé d'adhérer à sa Charte. Elle doit son nom au géographe Onésime Reclus, qui l'a utilisé en 1880, mais son acte fondateur moderne remonte à la création, le 20 mars 1970, à Niamey, de l'Agence de la Francophonie. Le X^e sommet a eu lieu à la fin de l'année 2004. La vocation de l'Organisation politique, culturelle et linguistique s'est organisée autour de deux pôles principaux : d'une part, l'approfondissement de la démocratie et de l'Etat de droit dans l'espace francophone; d'autre part, la participation au développement durable par la promotion d'une réelle solidarité internationale. La Francophonie devient ainsi un acteur des relations internationales et de la mondialisation et un régulateur du système mondial.

L'article de Gérard Arboit s'intéresse aux relations franco-britanniques, cent ans après la conclusion de la célèbre Entente cordiale, dont on a commémoré en grande pompe l'anniversaire à Paris et à Londres en 2004. Le titre de l'article est plein d'humour. A l'origine, nous avons «*deux puissances impériales isolées*», qui vont devenir des «*frères d'armes*» à l'occasion des deux conflits mondiaux et former un «*drôle de couple*» dans la seconde moitié du XX^e siècle. La comparaison de l'Entente avec le couple franco-allemand laisse entrevoir, par-delà les intérêts communs bilatéraux, la fragilité et la spécificité du «couple franco-britannique», les deux constituant dans l'Union européenne un triangle diplomatique original.

Enfin, Gérard Arboit poursuit l'étude amorcée en 2004 sur la création d'une chaîne d'information internationale pour la France, une sorte de CNN

(*) Professeur de Droit public à l'Université de Franche-Comté (France) et collaborateur de plusieurs revues (*ARES*, *Défense nationale*, *AFRI*).

à la française. Si la réalité du projet est toujours en discussion, l'idée est déjà ancienne. Plusieurs rapports parlementaires lui ont été consacrés, mais l'exécutif hésite et tergiverse pour des raisons politiques, institutionnelles et financières. Les incertitudes politiques ont été liées au sort des élections du printemps et au remaniement ministériel qui a suivi. La question de l'utilité de CF2I demeure posée, mais l'enlèvement de deux journalistes français pris en otage dans la Seconde Guerre du Golfe a démontré tout l'intérêt qu'il pouvait y avoir à disposer d'un outil d'information français pour s'adresser aux ravisseurs et, par-delà, au monde arabe, sans recourir aux bons services d'Al Jazira...